

Mise à jour de la situation à l'intention des membres de l'AQLM

Note : Les données sont informatives et évolutives

15 mai 2020 — La situation évolue très rapidement et l'**AQLM** se positionne de façon à pouvoir tenir compte de vos préoccupations et à obtenir des réponses selon l'état d'avancement des dossiers. Depuis la semaine dernière, certains dossiers prioritaires ont cheminé.

Voici les plus récents développements :

Les camps de jour

Guide de relance des camps en contexte de prévention de la COVID-19

AVIS - La diffusion du Guide de relance des camps en contexte de COVID-19 ne signifie pas que l'activité des camps est autorisée pour l'été 2020. Le guide permettra aux gestionnaires de camps d'être mieux outillés pour évaluer leurs capacités et leur volonté d'ouvrir leurs portes, dans l'éventualité où le gouvernement l'autoriserait.

Dans le but de bien outiller les gestionnaires de camp, nous avons décidé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Santé publique, de diffuser le *Guide de relance des camps de jour en contexte de prévention de la COVID-19*, même s'il n'y a eu encore aucune annonce officielle de la possibilité de tenir les camps de jour. **Cette décision a pour but d'aider les municipalités à se préparer convenablement à cette relance, au moment où elles auront le feu vert.**

L'Association des camps du Québec (ACQ), l'AQLM et le Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec ont coopéré au cours des dernières semaines afin de produire ce nouveau guide, qui contient notamment les directives de la Santé publique applicables aux camps de jour. Ce guide a été réalisé aussi en collaboration avec l'Association québécoise du loisir pour les personnes handicapées (AQLPH) et la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL). Remerciements particuliers à l'ACQ, qui en a assuré la rédaction dans des délais exceptionnellement courts.

Le guide sera offert sur une plateforme électronique et sera enrichi progressivement. **On parle de quatre phases :**

- 1) Les camps de jour réguliers;
- 2) Les programmes d'accompagnement,
- 3) Les camps de vacances et
- 4) Les camps spécialisés.

- [Guide de relance des camps >](#)
- [Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour les camps de jour >](#)
- [Liste de vérifications quotidienne >](#)
- [Affiche – Mesures de prévention >](#)

Sondage

Au même moment que la mise en ligne du *Guide de relance*, nous vous faisons parvenir un sondage qui nous permettra de dresser le portrait de l'offre des camps de jour au Québec. **Nous vous prions de bien vouloir répondre au questionnaire, c'est important.** *Merci de remplir un seul questionnaire par ville ou arrondissement.* Les données nous permettront d'alimenter en informations, entre autres, les instances gouvernementales sur la capacité des municipalités de tenir les camps de jour en période de pandémie en appliquant les mesures exceptionnelles qui s'imposent.

[Accéder au sondage >](#)

L'AQLM et le sport

Reprise graduelle des activités sportives

On a annoncé officiellement cette semaine la première phase de reprise graduelle des activités sportives, de loisir et de plein air.

D'autres phases seront annoncées ultérieurement selon les critères d'évaluation suivants :

- 1) La distanciation physique durant l'activité
- 2) Le lieu de pratique
- 3) L'équipement requis
- 4) Le contexte de pratique (pratique libre versus entraînement supervisé ou compétition)
- 5) Les déplacements

À noter que le **pickleball peut être traité de la même manière que le tennis**. Pour ce qui est des skate parcs, il est possible de les ouvrir, car cette activité **peut être pratiquée seul**, mais nous recommandons aux municipalités de s'assurer que la distanciation est respectée; il est possible de fixer un nombre maximum de pratiquants à la fois. **Toutes les autres installations où l'on peut pratiquer des sports d'équipe** devront attendre une prochaine phase pour être rouvertes.

Guide de normes sanitaires en milieu de travail – covid-19 :

[Trousse d'outils pour le secteur des activités de loisir, de sport et de plein air >](#)

Webinaires des fédérations sportives

Dans un **quatrième webinaire** présenté par des fédérations sportives, **Tennis Québec dévoile son plan de relance**. Ce dernier est cependant en révision pour être conforme aux directives que le MEES a communiquées cette semaine. Vous pourrez utiliser l'affiche proposée par Tennis Québec dès qu'elle sera disponible [sur leur site web](#). Ce webinaire s'ajoute aux présentations de la Fédération de baseball du Québec, de Soccer Québec et de Patinage Québec.

[Lien vers les webinaires >](#)

Parcs nationaux et sites historiques

Le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, l'honorable Jonathan Wilkinson, a annoncé qu'à compter du 1^{er} juin 2020, le gouvernement du Canada reprendra graduellement certaines activités à des parcs nationaux, lieux historiques nationaux, canaux historiques et aires marines nationales de conservation déterminés. Cela comprendra l'accès à certains sentiers, aires de fréquentation diurne et espaces verts, et également un certain accès pour la navigation de plaisance ainsi que la reprise de certaines activités clés de protection écologique et des ressources culturelles sur le terrain. Environnement et Changement climatique Canada reprendra aussi graduellement certaines activités à des réserves nationales de faune déterminées, notamment des activités de conservation et l'accès diurne pour les visiteurs, le 1^{er} juin 2020.

Parcs Canada continuera de travailler étroitement avec les entreprises et les associations touristiques locales tout au long de la reprise graduelle des activités. L'Agence informera aussi les visiteurs des mesures appropriées de distanciation physique, d'hygiène et de sécurité à venir.

D'ici au 1^{er} juin, les suspensions des services aux visiteurs et les fermetures d'installations annoncées en mars restent en place, y compris pendant la longue fin de semaine de la fête de la Reine. Pour leur propre sécurité, les Canadiens et Canadiennes ne doivent pas tenter d'accéder à des emplacements qui sont fermés.

Toutes les installations de camping demeurent fermées au moins jusqu'au 21 juin 2020, tandis que Parcs Canada évalue si les services peuvent reprendre, et de quelle façon. Les activités de groupe et les événements seront interdits jusqu'à nouvel ordre.

Au Québec, [Parcs Canada](#) gère 34 endroits situés dans différentes régions :

- Trois parcs nationaux (Forillon, Mauricie, Archipel-de-Mingan)
- Le Parc marin du Saguenay–Saint-Laurent
- 30 lieux historiques nationaux.

Le milieu aquatique

Institut nationale de la santé publique

Ce document vise à faire état des connaissances actuelles sur le risque de transmission de la COVID-19 dans les lieux de baignade et à fournir des recommandations générales aux usagers et aux exploitants s'il y avait réouverture. La COVID-19 est une infection causée par un virus appelé SARS-CoV-2 qui fait partie de la famille des coronavirus. Sans constituer une revue exhaustive de la littérature scientifique, le contenu présenté dans cette fiche est basé sur les connaissances actuelles sur ce virus. Il sera actualisé lorsque cela sera requis en fonction de l'évolution des connaissances.

Ce document n'a pas pour objectif de déterminer si les lieux de baignade devraient ou non être rouverts à la population. En effet, toute reprise des services non essentiels doit être effectuée de sorte que la transmission de la COVID-19 soit contrôlée. Il est primordial d'éviter une augmentation importante du nombre de personnes infectées, hospitalisées, aux soins intensifs, ou du nombre de décès. Ainsi, plusieurs conditions doivent être remplies pour s'assurer du contrôle de la COVID-19 au Québec (ex. : respect des recommandations de santé publique, etc.). Si ces conditions ne sont pas réunies, cela pourrait mener à une augmentation importante des cas et, par le fait même, conduire à la nécessité de revoir la stratégie de réouverture des milieux (date prévue de réouverture, nombres, types de milieux, mesures de distanciation et de protection recommandées/exigées) afin de rétablir l'équilibre et d'assurer la pérennité et la capacité de réponse du système de santé.

<https://www.inspq.qc.ca/publications/3004-lieux-baignade-qr-covid19>

Bulletins d'information

La Société de sauvetage, en collaboration avec divers partenaires aquatiques, dont l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ), travaille très fort à la réouverture des plans d'eau.

La Société de sauvetage rappelle à ceux qui désirent aller nager en eau libre qu'il faut toujours être accompagné, respecter la distanciation physique, avoir une bouée et une combinaison isothermique adéquate, et s'assurer d'avoir accès au 9-1-1 en cas d'urgence.

La Commission nationale des normes de sécurité ainsi que les directeurs généraux de chaque province de la Société de sauvetage ont entériné les récents travaux. Il ne reste qu'à assurer la correction et la traduction de ces petits trésors... Ainsi, d'ici quelques jours, plusieurs bulletins d'informations seront publiés. Voici la liste complète de ce qui sera rendu disponible dans les deux langues. Ce sont tous des bulletins d'information à l'exception du recueil de lignes directrices*.

- COVID-19 Facility Operations: Recommendations for Progressive Reopening.

- *COVID-19 Facility Operations: Guidelines for Progressive Reopening.
- COVID-19 Aquatic Facility Maintenance : Cleaning, decontamination, and safe water management of aquatic facilities.
- Recommendations for Staff Training for the progressive reopening of Aquatic Facilities, including:
 - Appendix A: Rescue Ready Assessment Recommendations
 - Appendix B: COVID-19 Guidelines for In-Water Rescue
 - Appendix C: COVID-19 Protocols for Safety Education and Rule Enforcement
 - Appendix D: Staff Training for Instructional Programs.
 - Appendix E: Lifesaving Sport Return to Practice Safety Plan
- COVID-19 Resuscitation & First Aid Recommendations, including:
 - Appendix 1: Personal Protective Equipment
 - Appendix 2: Decision Tree for First Aid & Resuscitation during the COVID-19 Era.

La collaboration des ministères

Nous sommes en relation et en discussion de façon hebdomadaire avec la ministre Isabelle Charest ainsi qu'avec la direction du sport, du loisir et de l'activité physique du MEES.

L'AQLM rencontrera le ministère des Finances, accompagnée d'associations nationales de loisir et de sport. Ce sera l'occasion de porter un message commun et d'arrimer les enjeux économiques concernant la relance et le soutien nécessaire pour une mise en œuvre adéquate.

L'AQLM présentera quelques suggestions de mesures pour soutenir les municipalités dans leur offre de loisir dans les conditions exceptionnelles de la COVID-19. Voici un extrait du document de préparation à cette rencontre :

Selon le document *Faits saillants de l'impact de la COVID-19 sur les finances municipales* de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), il y aura des pertes de revenus se situant entre 856 millions \$ et 1,2 milliard \$ pour les municipalités du Québec. Les municipalités seront donc appelées à réduire leurs dépenses dans plusieurs de leurs sphères d'activités.

Il est cependant important que les services de loisir, de sport et de culture puissent poursuivre leur mission sans compressions majeures dans leur offre de service. Bien que l'interruption de la plupart des programmes estivaux et la fermeture des installations sportives auront pour effet de réduire les dépenses municipales, la relance des activités et la réouverture de certains équipements nécessiteront des frais d'aménagement et de gestion sanitaire importants.

Mesures suggérées :

- Soutien pour offrir des hausses de salaire compensatoires de façon à être plus attractif et pour contribuer au financement de ressources supplémentaires pour les animateurs et le personnel des camps de jour et de vacances.
- Soutien aux écoles pour qu'elles donnent accès à leurs locaux de façon sécuritaire pour les camps de jour.
- Mesure de soutien aux municipalités pour soutenir les organismes malgré les pertes de revenus des municipalités.

La culture

Dans le domaine de la culture, plusieurs se posent des questions, notamment au sujet des événements, des bibliothèques et des musées. Des [réponses sont disponibles ICI](#).

On mentionne notamment que « la reprise des activités du secteur culturel (salle de spectacle, école de formation, cinéma, musée, bibliothèque, studio de danse, etc.) fait actuellement l'objet de travaux et de discussions entre le ministère de la Culture et des Communications, ses sociétés d'État, les différents secteurs de l'industrie culturelle et les autorités de la santé publique du Québec. Les modalités de reprise des activités seront communiquées ultérieurement. »

La suite...

Nous vous informerons dès que nous aurons des communications officielles. De votre côté, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Vous pouvez toujours consulter les résultats des sondages et autres documents dans la [mise à jour régulière](#) que nous présentons sur notre site.

Geneviève Barrière
Directrice